

Les échos de Labruyère Dorsa

... L'ÉDITO DU MAIRE ... JANVIER 2023



*Chères Labruyéroises,
Chers Labruyérois,*

Le conseil municipal et les employés de Mairie se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

A l'échelle nationale et internationale, c'est une année 2022 globalement placée sous le signe des bouleversements qui se termine. La guerre en Ukraine fait rage avec ses conséquences désastreuses sur le plan humain, social et économique. Des phénomènes climatiques marqués voire inédits voient le jour, avec notamment dans notre région une sécheresse importante et des restrictions d'usage de l'eau jamais observées. La crise sanitaire n'en finit pas de rebondissements et fait parfois penser à une saga de mauvais goût. La conjugaison du tout s'observe dans notre quotidien, avec des fins de mois compliquées (parfois même les débuts !), une inflation importante, des pénuries à la pompe à essence, des menaces à peine voilées de coupures d'électricité et une conflictualité sociale en plein boom... Ce fichu brouillard a décidément du mal à se dissiper.

Dans le même temps, la coopération s'organise à tous les niveaux pour faire face aux bouleversements. Entre pays, entre territoires, entre voisins, de nouvelles solidarités humaines voient le jour et s'expriment. La prise de conscience qu'il est nécessaire de prendre soin de notre planète, si nous souhaitons continuer à y vivre, semble progresser. Serait-ce un premier rayon de soleil qui tente de percer ? L'avenir nous le dira !

Pour revenir à l'échelle qui nous intéresse dans ce bulletin, celle de notre joli village, j'estime que 2022 se termine avec de belles réalisations. Notre conseil municipal fonctionne bien et fait avancer de nombreux dossiers. Depuis 2020, vous pouvez retrouver les ordres du jour et les comptes-rendus de nos réunions sur le site internet communal.

Notre conseil municipal des jeunes se mobilise régulièrement et notre nouveau conseil citoyen s'implique avec beaucoup d'énergie. Nous pouvons toujours compter sur nos employés communaux qui ne chôment pas, particulièrement notre secrétaire de Mairie Christel FONTES que je tiens ici à remercier pour son travail. Sans compter sur un Foyer Rural toujours dynamique qui fait vivre avec beaucoup de vigueur le lien social à Labruyère-Dorsa.

En 2023, nous poursuivrons notre travail et la mise en œuvre de nos projets en regardant de près nos finances publiques relativement contraintes. Nous projetons de commencer la rénovation de la salle des fêtes et d'effectuer quelques travaux à l'église pour préserver notre patrimoine communal. Nous mettrons aussi en œuvre dès ce début d'année une expérimentation visant à éteindre l'éclairage public de minuit à 6h du matin (voir article dans ce bulletin).

Je terminerai cet éditto en renouvelant aux Labruyéroises et Labruyérois mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine.

Au plaisir de vous retrouver prochainement pour partager de bons moments ensemble !

Votre maire,

Julien Godefroy





Sobriété énergétique

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU CŒUR DE LA NUIT

Dès le mois de septembre, le conseil municipal s'est emparé du sujet de la sobriété énergétique pour faire face notamment aux folles augmentations du coût de l'énergie et au risque de coupures d'électricité. Du point de vue financier, notre commune peut toutefois être moins inquiète que d'autres étant donné que la majorité des points lumineux (95%) ont été rénovés par des LED ces dernières années. Les échanges de ces derniers mois en conseil municipal, mais aussi avec les membres du conseil citoyen pour la démocratie participative, ont néanmoins conduit à plusieurs décisions dont une majeure : la limitation des décorations lumineuses de Noël publiques, le maintien d'une température à 19 degrés dans les bâtiments publics lorsqu'ils sont utilisés et *l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit.*

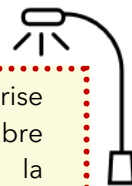
En effet, il ressort des débats qu'éteindre l'éclairage public durant une partie de la nuit permettra à la fois de préserver l'environnement (en réduisant les

nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore) et de diminuer la facture énergétique en euros et en KW/h consommés. D'après les retours des expériences similaires menées dans de nombreuses communes, il apparaît que l'extinction nocturne n'a pas d'incidence notable et qu'à certaines heures le maintien de l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue. Ce constat est conforté par l'observation de la fréquentation des routes de notre village tard la nuit. Un questionnaire adressé au conseil municipal et au conseil citoyen a permis de sonder différentes tranches horaires pour mener à bien une expérimentation durant 6 mois.

À la suite de la concertation menée, Monsieur le Maire a proposé que l'expérimentation soit conduite sur l'ensemble des points lumineux de la commune, entre minuit et 6h du matin, à compter du 1^{er} février 2023.

Une délibération a été prise en ce sens le 10 décembre dernier. Techniquement, la coupure nocturne nécessite la présence d'horloges astronomiques dans les armoires de commande de l'éclairage public. Il en manque deux sur le village pour permettre l'extinction de l'ensemble des points lumineux (commande P3 Rivel qui concerne les points lumineux du chemin de Rivel et du chemin de Bernardine ainsi que le premier point lumineux au Pech en venant de Grépiac). L'extinction de ces points diffèrera de quelques semaines, le temps que le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) intervienne pour installer les horloges ad hoc.

À l'issue de cette expérimentation, au début de l'été 2023, un bilan sera réalisé via un questionnaire adressé à l'ensemble de la population avant d'envisager la pérennisation du dispositif.



Travaux et sécurité

ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ TESTÉ À LA SORTIE EST DU VILLAGE

Un aménagement de sécurité, installé par le secteur routier du Conseil départemental, était en test depuis cet été à l'entrée Est du village sur la RD43. Après plusieurs mois d'expérimentation, les riverains n'ont pu que constater son inefficacité et le risque routier supplémentaire qu'il induisait. En effet, ce type d'écluse produit des effets positifs dans la situation où deux véhicules se croisent (ce qui n'est pas si fréquent). Le reste du temps, les conducteurs indécidés zigzaguent et ne ralentissent pas rendant donc le dispositif inefficace.

En conséquence, un plateau berlinois remplacera ce dispositif et un second sera installé à l'autre entrée du village côté Ouest. Les deux plateaux berlinois en matière plastique déjà existants sur la RD43 seront remplacés par les mêmes dispositifs en goudron et seront redéployés sur le chemin de la chalosse et le chemin de la tuilerie.



REPORT DE LA RÉALISATION DU DERNIER POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous informions que le dernier point d'apport volontaire (PAV) à déchets prévu chemin de Rivel nécessitait des travaux d'enfouissement de lignes avant sa réalisation.

La commune a reçu en septembre les différents devis et, malgré une subvention importante, le reste à charge pour l'enfouissement de 30 mètres de lignes électriques + téléphoniques s'élevait à 10 000 €. En parallèle, la réalisation d'un PAV enterré à cet endroit nous paraissait mieux intégrer l'environnement et limiter le risque routier (meilleure visibilité et facilité de dépôt) mais occasionnait un coût d'environ 20 000 € à notre charge.

Un tel investissement ne pouvait donc avoir lieu sans plus de réflexion et d'analyse. Monsieur le Maire a donc demandé au service collecte de la CCBA un état des lieux du taux de remplissage des PAV actuellement existants (Mairie, l'Oustal et Eglise). Cet état des lieux a mis en évidence que les capacités actuelles étaient largement suffisantes. En effet, le taux de remplissage atteint difficilement 75% des PAV et la plupart du temps se situe entre 25% et 50% de la capacité. Par ailleurs, les habitudes prises par la majorité des habitants consistent à se déplacer en voiture jusqu'à un PAV pour y déposer à la fois des déchets résiduels, des déchets recyclables, du papier voire du verre. Ces différents constats ont donc conduit la municipalité à trancher pour le report de l'installation de ce dernier PAV. L'arrivée du dernier lotissement pourrait faire évoluer les choses sensiblement, ce qui implique que des points réguliers seront réalisés par les services.

Pour rappel, si un collecteur est plein ou dysfonctionne, il faut se rendre à un autre et prévenir le service collecte de la CCBA (en aucun cas, laisser vos ordures devant le container car ce n'est pas la CCBA qui le ramassera mais vos employés communaux ou vos élus). Merci aussi d'utiliser les stationnements prévus pour déposer (ne pas rester en warning sur la route) notamment au PAV de la Mairie : vous seriez responsable en cas d'accident.

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

RÉNOVATION DES POMPES DE RELEVAGE DE LA SALLE DES FÊTES ...

Les pompes de relevage des sanitaires de la salle des fêtes ont dû être remplacées. Elles ont été usées anormalement vite en raison de déchets divers et variés (dans tous les cas inadaptés) mis aux toilettes. La Société Bergamin et Fils a été retenue pour un montant de 1394 € HT. Une demande de subvention a été transmise au Conseil Départemental 31.

ÉVOLUTION DU PRIX DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES ...

Le conseil municipal a délibéré pour fixer à 300€, à partir du 1^{er} janvier 2023, le prix de la location de la salle des fêtes pour les personnes ne résidant pas sur la commune. L'évolution du prix pour les habitants interviendra à l'issue de travaux de rénovation.

COLIS DE FIN D'ANNÉE ... Cette année, un panier gourmand a été offert aux Labruyéens de 65 ans et plus résidant sur la commune, ainsi qu'aux employés municipaux. Le Conseil Municipal a choisi de renouveler son partenariat avec la MAISON PATIGNAC qui se situe à Montesquieu-Volvestre, dont les produits avaient été très appréciés. Il est tout de même à noter une évolution de la composition des paniers, compte tenu des coûts élevés de certains produits liés à la filière « canard » fortement impactée par la grippe aviaire.

Cette année, ce sont 31 compositions qui ont été offertes par la commune et distribuées par le Maire et les conseillers. La distribution a eu lieu avant Noël par les élus du Conseil Municipal.



DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN CATASTROPHE NATURELLE

En septembre dernier, Monsieur le Maire invitait les habitants du village à lui adresser un courrier ou un courriel pour une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle étant donné les conditions météorologiques exceptionnelles que nous avons connues en 2022.

Ces demandes ont été centralisées et la demande de reconnaissance a été réalisée en ce mois de janvier comme prévu. La préfecture fera ensuite des demandes de rapports techniques (notamment rapport météorologique auprès de Météo France). C'est une commission interministérielle qui statuera sur la demande (ministères de l'Intérieur, de l'Économie et des finances, de l'action et des comptes publics). Après avis de la commission,

la décision sera prise par arrêté interministériel publié au Journal Officiel. En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la préfecture préviendra les communes concernées qui informeront ensuite leurs administrés. Vous devrez alors déclarer à votre assureur tout sinistre susceptible de faire jouer la garantie au plus tard dans les dix jours suivant la publication de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle.

A suivre !



SITUATION HYDROLOGIQUE EN HAUTE-GARONNE : MESSAGE DE LA PRÉFECTURE



Depuis la mi-novembre, les pluies tombées permettent une hausse des débits dans les cours d'eau et laissent entrevoir une amélioration de la situation. Ainsi, les mesures de restriction de prélèvements d'eau ont été levées à compter du 1er décembre 2022. Du fait de l'absence de pluie automnale significative sur le département et des températures particulièrement chaudes ces deux derniers mois, il avait été décidé la prolongation des mesures de restriction en eau jusqu'au 30 novembre de façon inédite et exceptionnelle, comme cela s'est avéré également nécessaire dans les départements limitrophes. Les comportements responsables, tant des particuliers, des entreprises que des collectivités et agriculteurs, ont permis de garantir une disponibilité suffisante pour les besoins essentiels en eau sur une période de crise exceptionnellement longue, qui vient enfin de se terminer avec l'arrivée de pluies automnales conséquentes sur le département.

UN ÉTÉ PARTICULIÈREMENT SÉVÈRE POUR LES ARBRES ET ARBUSTES

Les haies plantées à l'automne 2021 ont malheureusement souffert de la sécheresse estivale exceptionnelle. *Arbres et Paysages d'Autan* nous livrera début janvier plusieurs plants pour remplacer une partie des arbres et arbustes morts ; d'autres plants seront prélevés dans la nature notamment pour renforcer la haie plantée à l'entrée ouest du village.



Cet article est l'occasion pour nous d'insister sur notre attachement à la préservation des haies et arbres de notre village, éléments précieux de notre paysage. Mais également de rappeler que notre Plan Local d'Urbanisme a classé une partie de ceux-ci comme éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique en application de l'article L151-23 du code de l'urbanisme, ce qui signifie que toute intervention lourde nécessite une autorisation préalable de la mairie. Toutes les informations sur notre PLU sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet de la mairie.



LA BOBINE VERTE

Le vendredi 16 septembre, une soirée conviviale autour de l'Environnement a rassemblé une trentaine de labruyéens.

A l'initiative du Pays du Sud Toulousain, une projection de 7 courts métrages a été faite dans la salle des fêtes et un débat a été animé par l'association FREDD, en présence de Jean-Louis REMY, vice-président à la transition énergétique et la maîtrise de l'énergie, de Rayons Verts et du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie : des thèmes variés ont été abordés tels que l'accès aux transports en commun, la production d'énergie photovoltaïque, la préservation de la biodiversité, les aides disponibles au Pays du Sud Toulousain, le verdissement des établissements scolaires, etc.

Parallèlement un atelier de constructions de deux nichoirs à chauves-souris a été organisé ainsi qu'une auberge espagnole mettant au défi de confectionner des plats uniquement à partir de produits locaux. Une implication remarquable des jeunes bricoleurs et des jeunes du CMJ pour cette manifestation !





PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

NOS DEUX ANCIENS MAIRES MIS À L'HONNEUR LORS DE LA FÊTE DU VILLAGE

A l'occasion de la fête locale, Monsieur le Maire a mis à l'honneur deux de ses prédécesseurs à qui Monsieur le Préfet venait d'attribuer l'honorariat.

Lors du discours, il rappela tout d'abord le parcours de **Monique LOZES**, élue communale de 1971 à 2008, Maire de 1977 à 2008, qui par son action durant 37 années contribua à transformer le village et à accompagner son évolution. La commune lui doit notamment l'aspect extérieur et la configuration actuelle de la Mairie, une Eglise en bon état restaurée régulièrement tout comme le patrimoine communal, l'extension du cimetière, l'arrivée du tout-à-l'égout pour une grande partie de la population, la création de la salle des fêtes et du tennis avec de mémorables fouilles archéologiques dont les vestiges occupent une sacristie de l'Eglise qui tient lieu de petit musée (et que l'on peut visiter lors des journées du patrimoine). L'accueil des premiers lotissements dont la population est venue grandir les rangs des Labruyétois au fil du temps, a aussi été rendu possible par son travail, celui de ses conseillers municipaux et des secrétaires de Mairie qui sont de véritables chevilles ouvrières sans qui rien n'est possible surtout dans les petites communes.



Vint ensuite le récit du parcours de **Guy VESSELY**, élu communal de 1989 à 2020, Maire de 2008 à 2020. Lorsqu'il prit la fonction de 1^{er} magistrat de la commune, il mit en œuvre de vastes travaux d'urbanisation de la traversée du village pensés lors du dernier mandat de Monique LOZES. Il valorisa le clocher de l'Eglise en l'éclairant la nuit et s'attacha à rénover une grande partie de l'éclairage public avec des dispositifs LED écologiques et économiques. Lors de son dernier mandat, le document d'urbanisme communal évolua et permit notamment l'accueil du nouveau lotissement en cours de construction. Il rénova la salle des fêtes et accompagna la création de la bibliothèque communale ainsi que du conseil municipal des jeunes.

En remerciement pour leur longue carrière au service des autres, pour leur engagement politique au sens noble du terme et pour féliciter leur engagement civique sans faille au service de la population, Julien GODEFROY leur remit avec beaucoup de respect un diplôme et une médaille de Maire honoraire de Labruyère-Dorsa. Le Président de la communauté de communes et Maire de Miremont, les Maires de Puydaniel, Lagrâce-Dieu, Grépiac, Auragne, Venerque et Gaillac-Toulza, avaient fait le déplacement pour entourer leurs anciens collègues. L'ancienne Maire de Lagrâce-Dieu, Claire GILABERT, et Annie LOUBIERES, ancienne secrétaire de Mairie du village, étaient aussi présentes pour partager cet agréable moment d'émotion et de reconnaissance qui se clôtura par l'apéritif concert servi sous la halle par le Foyer Rural autour de nombreux habitants.



■ ■ ■ PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE

INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Un atelier a été proposé le **5 octobre** aux habitants du village. Un groupe d'une vingtaine de personnes, pour moitié des jeunes du village, s'est constitué autour de Joëlle REBERGA, bénévole à l'association de cardiologie, venue avec son matériel composé de mannequins et de défibrillateurs afin initier le groupe aux gestes de premiers secours.



Joëlle a su, par son dynamisme, faire passer le message auprès des personnes présentes : chacun a pu ainsi être acteur de l'atelier et s'initier au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur.

Suite à cette intervention, un don de 150€ a été fait par la commune à l'association de cardiologie. Nous renouvellerons l'expérience de cet atelier dans le courant de l'année 2023, avec si possible un atelier pour les plus jeunes.

Pour rappel un défibrillateur est installé au niveau de mairie depuis 2016. La signalétique dans le village et à la salle des fêtes va être prochainement réactualisée.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'église et son musée ont été ouverts au public lors des Journées du Patrimoine de septembre.

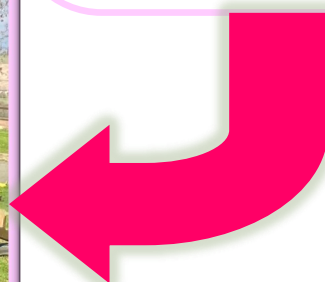
Thomas Maurel du SYMAR est venu, pour la deuxième année consécutive, conter l'histoire de notre patrimoine naturel. Nous avons pu observer que les saules têtards taillés l'hiver dernier par le SYMAR ont fait de très jolies pousses et sont en bonne santé.

DES NOUVELLES DU CONSEIL CITOYEN POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE (CCDP)

Le CCDP s'est de nouveau réuni au moins de novembre pour partager l'actualité communale. L'implication des citoyens se poursuit, comme vous pourrez le constater en lisant le compte rendu accessible sur le site internet communal :

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/vie-municipale/le-conseil-citoyen-ccdp.html>

Le 10 décembre dernier des bénévoles ont bravé le froid sous l'impulsion du conseil citoyen pour rénover l'aire de jeux. Un grand merci à eux pour leur implication et leur travail de qualité !





... PROCHAINEMENT ET DERNIÈREMENT AU VILLAGE



LA MAGIE DE NOËL A ENCHANTÉ LE VILLAGE !

Cette année encore, le Foyer Rural a enchanté le village pour **Noël** le temps d'un week-end avec des ateliers pour les enfants le samedi 10 décembre et un spectacle proposé par la compagnie de théâtre Arfolie, le dimanche 11 décembre, avant l'arrivée du **Père Noël** et la distribution de cadeaux sous la halle.

La Mairie s'est à nouveau associée à la manifestation le dimanche en organisant **un marché de Noël** avec nos commerçants habituels (vin, primeur, agneau) mais aussi avec des artisans et créateurs amateurs talentueux. Nous avons pu découvrir les boules de Noël proposées par Nadine FONTES, les sculptures et créations en bois flotté de Philippe PERIES, les bougies en cire d'abeille de Thomas BERTRAND, les bijoux et produits cosmétiques de Sandra (boutique l'Atelier du coin au Vernet), sans oublier la dégustation des pâtisseries proposées par le conseil municipal des jeunes du village. **Les châtaignes et le vin chaud** offerts par le Foyer Rural ont régalé petits et grands et ont réchauffé tout le monde en cette journée ensoleillée mais fraîche !

BRAVO À NOS JEUNES DU CMJ ...

... Pour leur investissement dans le défi que nous leur avons lancé lors de la soirée de « la bobine verte ». Ils ont pu vendre les gâteaux qu'ils avaient confectionné avec un maximum de produits locaux. Une autre vente de gâteaux a eu lieu lors du marché de Noël.

Merci à eux pour leurs projets qui ont permis de concrétiser l'achat d'un range-vélo (installé sous le préau) et le tourniquet sur l'aire de jeux des enfants.



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les ouvrages de la médiathèque départementale seront renouvelés courant mars.

Vous pouvez nous faire parvenir vos envies de lecture par mail à bibliotheque.labruyeredorsa@gmail.com.

D'ici là, pensez à ramener à la bibliothèque, les ouvrages de la Médiathèque Départementale, avant fin février aux horaires d'ouverture : **les samedis de 17h à 18h.**

Un atelier « **fabrication de papier** » est en préparation pour le mois de mai.



... ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES



- **Elya** CERNEAUX, le 15/07/2022
- **Ines** CAPDEVILLE, le 25/10/2022
- **Léo** LANTREIBECQ, le 14/11/2022
- **Noé** EYCHENNE, le 06/12/2022

DÉCÈS



- **Marie-Noëlle** DELESTRE, le 08/02/2022
- **Henriette** ROUZAUD, le 11/07/2022